



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA CRISE ET L'APRÈS

POUR UNE RELANCE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE PAR DE NOUVELLES PRATIQUES DÉMOCRATIQUES

Nul ne connaît l'issue de la crise que nous vivons et nous ne maîtrisons pas le cours des choses. Seule certitude : les difficultés économiques et sociales seront majeures en sortie de crise et le risque démocratique élevé. Nous devons donc à la fois répondre à l'urgence, en nous concentrant sur le vécu des travailleurs, et poser des jalons structurants pour l'avenir.

1. CE QUE LA CRISE MET EN LUMIÈRE

Parce que cette crise est inédite et ouvre une période de forte incertitude, il importe de ne pas plaquer des modèles prêts-à-porter sur la sortie de crise, mais d'identifier préalablement ce qu'elle met en lumière. Chaque point pourrait faire l'objet d'un long développement et la liste n'est évidemment pas exhaustive. Nous ne les découvrons pas aujourd'hui mais ils sont mis sous le feu des projecteurs.

SUR LE PLAN SOCIAL

- La nécessité de services publics et « au public » accessibles à tous et dont il faut accepter qu'ils ne fonctionnent pas toujours en flux tendu (la santé, évidemment, mais aussi l'éducation, la recherche, l'énergie, l'alimentation, la propreté, la sécurité, les transports...) → le « care » et les besoins vitaux en première ligne.
- Des métiers à forte valeur ajoutée sociale, peu valorisés économiquement et socialement (prestige social, rémunérations, conditions de travail...), souvent occupés par des femmes.
- La vulnérabilité de ceux qui sont éloignés du cœur de notre modèle de protection sociale et de l'emploi de qualité (les précaires, les indépendants) et des personnes les plus fragiles de notre société (les sans-abris, les migrants, les personnes dépendantes et handicapées, les victimes de violence intrafamiliales, etc.).
- Les inégalités de notre société (ou injustices perçues) : celles-ci se révèlent dans le rapport au confinement (ceux qui le passent dans leur résidence secondaire et ceux qui vivent les uns sur les autres) et au travail (les « exposés » et les « protégés », « ceux qui payent le confinement des autres »), mais aussi dans le télétravail lui-même (en fonction du rapport au numérique, des conditions de vie et d'équipement, de la charge de travail, du fait de garder ou pas ses enfants, etc.) et dans le rapport à la continuité pédagogique (ceux qui peuvent faire école à leurs enfants et les autres), etc. → il y a là un risque d'accentuer davantage les fractures sociales.
- L'émergence de nouvelles formes de risques psychosociaux
- L'importance et l'efficacité de notre système de protection sociale qui joue à plein son rôle d'amortisseur, malgré des failles (travailleurs très précaires, jeunes, indépendants travaillant seuls...).
- La méconnaissance de leurs droits par beaucoup de travailleurs et la différence entre ceux disposant d'IRP et les autres.
- Une forme de relégitimation du dialogue social qui reste à confirmer (l'exécutif et le MEDEF ont besoin d'interlocuteurs et de relais dans la période).
- La nécessité d'un tissu associatif solide localement (souvent considéré comme un supplément d'âme) pour maintenir les liens et venir en aide aux plus fragiles.

 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt_officiel

 CFDT

CFDT.FR

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

- L'absence de maîtrise de filières stratégiques au niveau national et européen.
- La dépendance des entreprises à la puissance publique, exacerbée en temps de crise.
- La capacité des entreprises à changer de production (production de gel hydro-alcoolique, de masques aujourd'hui, activités moins intensives en carbone demain ?).
- La volatilité des marchés financiers.
- Les effets d'une politique d'économies de court terme au détriment d'investissements de long terme, notamment dans les services publics.
- L'importance des industries de l'art de vivre dont la crise prive les citoyens (bars, cafés, restaurants, culture, sports, loisirs, tourisme...).

SUR LE PLAN EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

- Une mondialisation sans gouvernance ni régulations suffisantes.
- Les relations d'interdépendance entre États et les difficultés du multilatéralisme.
- La nécessité de l'Union européenne et ses fragilités (notamment l'absence de compétence de l'UE sur les questions sanitaires).
- La capacité de l'Europe à s'affranchir du dogme budgétaire mais l'égoïsme des mieux portants de ses États membres.

SUR LE PLAN DÉMOCRATIQUE ET SOCIÉTAL

- La nécessité d'un État-providence, régulateur et stratège mais un État qui a perdu ses capteurs et sa capacité d'action concrète et de coordination sur certains sujets (préfets, Direccte, ARS) que ce soit du fait de l'absence d'une réelle politique d'aménagement du territoire ou de l'attrition des moyens.
- Une réforme de l'État conduite sans réflexion stratégique sur ses missions
- Le rôle indispensable de certains acteurs sociaux dans la période, sans qui le gouvernement serait complètement dépassé.
- Notre rapport au risque (parallèle crise sanitaire/crise écologique et sociale) et au temps : faut-il attendre de subir les effets de la crise (écologique) pour agir ?
- La concordance entre crise sanitaire, atteintes à la biodiversité et plus largement crise environnementale.
- Les relations d'interdépendance entre individus et le rapport à l'intérêt général.
- Une affirmation de solidarités petites et grandes avec une aspiration au lien social, à la fraternité.
- La fin relative du sentiment d'impuissance politique (ou sa mise entre parenthèse).
- Une tension entre protection sanitaire et libertés publiques, individuelles et collectives.
- De forts risques démocratiques : complotisme ; risque de percevoir les régimes autoritaires comme plus efficaces que les régimes démocratiques ; tentation, une fois le pic passé (et parfois sans attendre) de faire le procès du gouvernement et des institutions qui nous ont mis dans cette situation ; sentiment, en sortie de crise, que les changements ne sont pas à la hauteur des attentes, etc.

2. DES REVENDICATIONS DE COURT ET MOYEN TERME

Il nous faut naviguer entre deux risques.

Le premier est celui du « business as usual », c'est-à-dire un plan de relance destiné à faire repartir le moteur économique en surrégime dans l'espoir d'un rattrapage, au détriment des enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques.

La pression économique sera forte, avec un PIB ramené à ce qu'il était au début des années 2000, une dette démultipliée, des recettes fiscales en berne et de nombreuses entreprises en difficulté.

Le deuxième risque est celui de l'utopie chimérique. Evidemment, le tableau de la crise invite à y voir l'essoufflement d'un mode de développement et la nécessité d'en bâtir un nouveau, plus durable et solidaire. De nombreuses initiatives sont en train d'éclorre partout pour « vendre » aux pouvoirs publics et aux médias un modèle « clé en main ». Mais croire que l'on passera en un jour du « jour d'avant » au « jour d'après » est aussi illusoire que le « grand soir ». Et il ne s'agit pas de faire du passé table rase.

Ni ultra-pragmatique ni dans une fuite en avant déconnectée du réel, la CFDT porte une utopie mobilisatrice de transformation sociale qui consiste à agir chaque jour, pas à pas, avec des objectifs de long terme en tête et des valeurs fortes au cœur.

La CFDT maintient son cap, donné par ses textes et ses valeurs, **d'un nouveau mode de développement, qui est plutôt conforté par la crise, et concentre ses efforts sur quelques revendications fortes qui crantent le nécessaire changement, articulées autour de trois enjeux clés :**

- la justice sociale,
- l'urgence écologique,
- l'impératif démocratique.

Cela doit être notre boussole dans une période marquée par la complexité et l'incertitude. Sans tomber dans le travers qui consisterait à lire le monde au seul prisme de cette crise, au détriment de tous les autres sujets, il s'agit de combiner **des mesures immédiates, qui soulagent et redonnent confiance et cohésion sociale, et d'autres, qui relèvent du moyen terme et devront être construites démocratiquement pour poser des jalons de plus long terme.**

À COURT TERME : RÉPARER ET APPRENDRE À VIVRE AVEC LE VIRUS

■ **Le dialogue social, garant d'un travail de qualité et d'une reprise possible dans les entreprises et administrations**

Les conditions de travail et de protection des travailleurs, les organisations du travail sont des clés pour surmonter la crise et le resteront par-delà le confinement.

- **Généraliser le dialogue social et professionnel sur des protocoles de reprise de l'activité dans les entreprises et administrations (conditions et organisations du travail, équipements de protection individuels, etc.) et tout au long de la crise sanitaire qui perdure.**

■ **Reconnaître les métiers à forte valeur ajoutée sociale**

- **Engager des augmentations pérennes de salaires et un travail sur la reconnaissance de leurs qualifications, savoir-faire et savoir-être dans les classifications.**
- **Reconnaître ces métiers dans les organisations du travail.**

■ Face à l'explosion du chômage, des solutions concertées et adaptées à la diversité de la situation des personnes s'imposent

La forte hausse du chômage actuelle (+843 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en avril) et à venir, appelle à se mobiliser pour limiter le nombre de suppressions d'emploi et pour mieux accompagner ceux qui seront concernés par le chômage

● Abandonner la réforme de l'assurance-chômage

● **Lancer une concertation sur l'emploi dans toutes ses dimensions** : la relance requiert de mobiliser tous les outils de GPEC et de sécurisation des parcours pour les nombreux travailleurs qui vont se retrouver de façon prolongée en situation d'activité réduite ou de chômage, ou dont l'emploi est exposé aux mutations économiques et à des restructurations. Pour cela, il faudra recourir aux dispositifs permettant de maintenir l'emploi sans porter atteinte à la pérennité des entreprises et sans tourner le dos à la nécessaire transition écologique. Ce dialogue est indispensable pour anticiper et accompagner les transitions professionnelles induites par la transition écologique/énergétique au niveau des territoires, comités de filières, mais aussi dans l'entreprise pour sécuriser les parcours professionnels des salariés et de leurs représentants.

● **Mobiliser tous les outils existants pour contenir au maximum les suppressions d'emploi sur l'ensemble de la chaîne de valeur, aider aux transitions et accompagner les travailleurs les plus éloignés de l'emploi, sans déresponsabiliser les entreprises** : contrats d'études prospectives sectoriels et territoriaux ; méthodes de recrutement par simulation ; contrat de sécurisation professionnelle ; CléA numérique ; reconversion ou promotion par l'alternance pro-A ; CPF ; CV de site et de territoire ; activation des dispositifs de type « former plutôt que licencier », dans le prolongement de la prise en charge de la formation dans le cadre de l'activité partielle ; contrats de transition écologique, en mesurant leur impact social dans les territoires et en intégrant les problématiques de formation, d'évolution professionnelle et de reconversion des sites...

■ Répondre à l'urgence des publics les plus fragilisés par la crise

Les précaires, les jeunes en rupture familiale, nombre de travailleurs indépendants, les publics vulnérables ont vu leur fragilité décuplée par la crise.

● **Développer des dispositifs de solidarité adaptés à chacun de ces publics**. Ex : Ouvrir plus largement le RSA-jeunes ; garantie jeunes ; pérennisation des chèques-services créés pour les sans-abris ; un accompagnement global ; un dispositif pour le paiement des loyers...

■ Reconnaître les travailleurs qui ont affronté la crise en présentiel

La crise a créé différentes situations de travail : ceux en télétravail ont été protégés sur le plan financier et de leur santé ; ceux en chômage partiel ont bénéficié du soutien public (malgré une perte nette de salaire) ; ceux qui ont dû travailler en présentiel ont subi la peur d'avoir été contaminés ou contaminateurs. La nation leur doit une forme de reconnaissance pas uniquement symbolique.

■ Responsabiliser les entreprises (et les administrations)

Les (grandes) entreprises qui ont bénéficié des aides publiques devront faire preuve de responsabilité en termes de versement de dividendes, de rémunération des dirigeants, de rachat d'actions, de pratiques fiscales, mais aussi d'emploi de qualité, de qualité du travail et du dialogue social. Les employeurs publics ne doivent pas être exemptés du principe de responsabilité, même si celui-ci prend d'autres formes pour eux.

- **Revendiquer davantage de codétermination pour garantir la responsabilité sociale et environnementale des entreprises** dans les faits, sur l'ensemble de la chaîne de valeur et poursuivre la pratique d'observatoire des bonnes (et mauvaises) pratiques. Cela passera notamment par la co-construction de la raison d'être des entreprises et la mise en place de dispositifs d'alerte. Dans le secteur public, la responsabilité sociale des organisations et la qualité du dialogue social devront être au rendez-vous.

■ **Inventer une gouvernance de la relance**

La crise économique et sociale va frapper de manière différenciée les secteurs, les filières, les entreprises, les ménages, les travailleurs. La réponse ne pourra pas être une politique macroéconomique globale, mais nécessitera du sur-mesure pour aider les entreprises clés à surmonter leurs difficultés, accompagner les recompositions sectorielles, aider les travailleurs et les ménages qui en ont besoin. Cela nécessite une connaissance fine, sur le plan national, sectoriel et territorial, du tissu économique et des besoins et donc la constitution d'une institution ou d'une mission ad hoc, sorte de commissariat général au Plan combinant des compétences disparates actuellement (Banque de France, Direccte, direction générale des entreprises, BPI, Conseil national de l'industrie et comités stratégiques de filières, Trésor, observatoires des branches...), ainsi qu'un dialogue social à tous les niveaux.

■ **Un accompagnement global**

Les travailleurs, comme d'ailleurs les entreprises, qui auront subi la crise de plein fouet auront besoin de l'accompagnement global que revendique la CFDT de longue date pour accéder à leurs droits, sans renoncer à l'enjeu d'en simplifier l'accès, partout où c'est possible.

■ **Garantir une pratique démocratique exemplaire**

Compte tenu des risques en matière de climat social et de démocratie, la sortie de crise doit reposer sur une pratique démocratique exemplaire qui associe les acteurs économiques et sociaux comme les territoires.

- **Garantir une méthode associant expertise, société civile et élus locaux pour surmonter la crise.** Cette méthode pourrait s'incarner sous forme « d'états généraux du pouvoir de vivre » pour élaborer conjointement la suite.
- **Mettre en place un comité d'experts en sciences humaines et sociales pour éclairer les effets de long terme de la crise.**

■ **Partager les efforts**

Les accords de performance collective doivent s'accompagner d'engagements en matière de qualité de l'emploi et de qualité de vie au travail, de dialogue économique et social notamment sur la stratégie, la formation, et l'investissement dans la transition écologique. C'est un nouveau contrat social d'entreprise qu'il s'agit de faire émerger.

■ Un pacte productif au service d'un rebond écologique et social

Le pacte productif sera l'un des leviers du plan de relance industriel du gouvernement.

- **Recentrer le pacte productif sur ses deux objectifs initiaux – décarbonation de l'industrie et plein emploi** – en s'appuyant, dans tous les territoires, sur les contrats de transition écologiques, les territoires d'industrie, l'économie circulaire, l'écologie industrielle, l'agriculture, mais aussi la commande publique à ces objectifs écologiques et sociaux.
- **La gouvernance de la formation doit être en mesure de répondre à ces enjeux** (mutualisation, etc.).
- **La recherche et l'innovation doivent être des leviers clés de ce pacte.**
- **Encourager les actions des entreprises sur leurs chaînes d'approvisionnement et d'achats responsables** attentives au recyclage/réemploi, à la réduction du gaspillage, à la réparabilité, à la réduction des expositions professionnelles et au respect des droits fondamentaux et de l'environnement.
- **Étendre les indices de réparabilité des produits au-delà des seuls déchets électroniques ciblés par le projet de loi sur l'économie circulaire** (les équipements de la maison, les outils de communication et les vêtements sont à l'origine de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre nationales).
- **Systématiser la commande publique responsable**: s'assurer du respect de la directive « Marchés publics territoriaux » de 2014 quant à l'intégration des règles sociales et environnementales dans les procédures de passation des marchés publics et en évaluer l'application de façon régulière.
- **La conditionnalité systématique (et évaluée) des aides publiques.** Le gouvernement doit orienter les stratégies d'entreprise en régulant mieux les aides publiques et en responsabilisant les acteurs. Celles-ci doivent en outre être conditionnées à un dialogue social de qualité, des stratégies de formation et d'emploi inclusives et durables, au respect des réglementations et normes environnementales, à l'engagement vers une économie moins carbonée. Le dialogue social est le vecteur le plus efficace d'évaluation du respect des engagements pris.
- **L'appui renforcé aux TPE/PME, ainsi qu'aux secteurs les plus exposés afin de préserver l'emploi, maintenir la cohésion territoriale** et éviter le renforcement de la concentration économique qui nous éloignerait de la trajectoire de la transition écologique juste par des chaînes de valeurs toujours plus complexes, peu transparentes et mal, voire non régulées.
- **Une comptabilisation du travail et de l'environnement à leur juste valeur** en révisant les normes comptables pour remettre le travail et l'environnement au centre de la performance globale de l'entreprise.

■ Renforcer notre modèle de protection sociale au service de tous

La crise a mis en lumière les failles d'une partie de notre modèle de protection sociale, soit qu'il exclut des publics soit qu'il traite des sujets en silos (santé à la fois publique, au travail et environnementale). Cela renforce la volonté de la CFDT de le refonder.

- **Organiser une large consultation permettant de faire des choix collectifs en matière de protection sociale.**
- **Exiger une loi « grand âge ».**
- **Négocier une généralisation de la prévoyance.**

- **Renforcer la portabilité des droits des travailleurs.**
- **Intégrer les nouvelles formes d'emploi.**

■ **Porter la logique de travailler « tous et mieux » plutôt que celle du « travailler plus »**

Si la sortie de crise nécessitera d'augmenter le volume d'heures travaillées dans certains secteurs, cette question doit être abordée de manière collective (et non pas sous un angle individuel par la défiscalisation et le déplafonnement des heures supplémentaires). C'est le « travailler tous et mieux » que nous devons viser, plutôt que le « travailler plus, seul ». Il s'agit d'un enjeu clé pour ne pas voir le climat social se dégrader davantage et éviter une possible confrontation entre travailleurs. Le rapport au temps de beaucoup de nos concitoyens a changé avec cette crise sanitaire, avec la mise à l'arrêt de pans entiers de la société et de l'activité économique. Le temps d'après ne ressemblera pas au temps d'avant et ce sujet va devenir une question primordiale.

- **Agir sur les organisations du travail :** la reprise d'activité avec le virus comme la massification du télétravail appellent à se pencher sur les organisations du travail. Ce sont autant d'opportunités d'agir sur la qualité du travail et la réduction des pénibilités.
- **Le projet CFDT de banque des temps (ou compte épargne temps universel) doit bénéficier à tous,** pas seulement à ceux qui bénéficient déjà des meilleures marges de manœuvre et de la possibilité d'articuler au mieux les différents temps de la vie.

■ **Repenser la croissance au prisme des nouveaux indicateurs de richesse**

La crise a montré que la richesse de notre pays ne se résume pas à la croissance de son PIB : le bien-être de la population, la prise en charge de nos aîné.e.s, des enfants, des plus vulnérables, la santé, l'éducation, les lieux du vivre ensemble (culture, sport, etc.) participent autant de notre richesse que l'alimentation et l'agriculture, un logement décent, les transports, l'énergie, etc.

- **Prendre en compte les nouveaux indicateurs de richesse prévus par la loi Sas de 2015 dans la mesure de la croissance des richesses :** taux d'emploi, effort de recherche, endettement, espérance de vie en bonne santé, satisfaction dans la vie (sur la base d'une enquête), inégalités de revenus, pauvreté en conditions de vie, sorties précoces du système scolaire, empreinte carbone, artificialisation des sols.

■ **Construire une gouvernance de long terme, appuyée sur le dialogue social et des espaces de régulation au service d'une meilleure résilience**

- **Structurer une pratique démocratique qui articule démocratie politique et sociale, représentative et participative, et garantisse des lieux de régulation à tous les niveaux.** Il s'agit de réhabiliter les partis politiques, les syndicats, les associations, bref, les corps intermédiaires. Le renforcement de la consultation multi-collèges, de l'implication de la société civile et des corps intermédiaires se révèle d'autant plus indispensable.
- Dans les entreprises et administrations avec un dialogue social et professionnel sur les conditions de reprise de l'activité, l'organisation du travail et du télétravail, mais aussi sur les questions de prévention en matière de santé (santé travail, santé publique, santé environnementale) et de qualité de vie au travail.
- Dans les conseils d'administration, avec davantage de codétermination pour garantir la responsabilité sociale et environnementale des entreprises dans les faits, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, et leur exemplarité en termes de versement de dividendes, rémunération des dirigeants, rachat d'actions, pratiques fiscales.

- Dans les territoires et les branches, avec la co-construction de solutions innovantes pour se prémunir des pertes d'emploi et permettre l'accompagnement vers l'emploi.
- Au niveau national interprofessionnel, par le dialogue entre partenaires sociaux sur les défis de la période.
- Au niveau national, par la co-construction démocratique d'un plan de relance à la hauteur des enjeux.

Cette exigence de dialogue à tous les niveaux (national, sectoriel, territorial, dans les administrations et les entreprises) est la garantie d'une prise en compte des situations vécues par les travailleurs et un vecteur de confiance dans une période de forte incertitude.

■ **La démocratie participative et la société civile au cœur de projets de développement économique et social durables**

- **Mettre en place des espaces de dialogue et de co-construction dans les territoires** pour donner aux citoyens le pouvoir d'agir sur la conversion écologique et sociale de leur bassin de vie ou d'emploi.
- **Valoriser le rôle du bénévolat et favoriser l'engagement associatif.**

■ **Booster le Green Deal européen pour une sortie de crise par le haut**

L'Europe a apporté des réponses à la crise, même si on peut regretter les attermoissements de certains de ses Etats membres. La Banque centrale européenne a joué un rôle clé et l'Union a suspendu le Pacte de stabilité le temps de la crise. Mais l'Union européenne doit se redonner des horizons, revenir aux sources de ce qui l'a fondé – la solidarité entre les peuples : une politique budgétaire et monétaire revisitée, davantage de coopération, notamment en matière de politique sanitaire, le socle européen des droits sociaux, une politique commune du médicament, de la recherche, etc. La sortie de crise ne sera efficace que si une coordination européenne prolonge ces avancées. Cela peut être le Green Deal, dont le caractère social et solidaire doit être renforcé.

- **Revendiquer, avec la CES, un Green & Social Deal ambitieux (3% du PIB fléchés vers la transition écologique juste, des objectifs de plein emploi et de lutte contre la pauvreté, dans le cadre du socle européen des droits sociaux) qui devienne la boussole de l'Union européenne.**
- **Le rôle régulateur de l'UE est indispensable sur les marchés de biens alimentaires soumis à l'hypervolatilité des prix et à la spéculation** – la PAC doit renforcer les outils de régulation économique.
- **Au niveau mondial, promouvoir un multilatéralisme rénové par une meilleure coordination entre les agences de l'ONU, une mobilisation mondiale sanitaire, alimentaire, sociale, économique:** aide humanitaire, droits de tirage spéciaux du FMI, relance mondiale et concertée s'inscrivant dans le cadre des objectifs du développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU.

■ Financer la sortie de crise

L'impact budgétaire de cette crise sera majeur, tant sur le plan des finances publiques que des comptes sociaux. L'investissement de court terme est d'une telle ampleur qu'il va contraindre les choix de long terme pourtant indispensables, les investissements sociaux et écologiques. Il va nous falloir collectivement faire face à ce paradoxe, car l'une des leçons de la crise, c'est la nécessité de « réintroduire le long terme ». Vouloir résorber trop vite la dette ferait courir le risque d'entrer dans une nouvelle décennie de crise. Notre boussole ne doit pas être la dette mais la soutenabilité écologique, sociale et démocratique de notre société. Les efforts devront être redistribués, comme les richesses, afin de consolider le consentement à la solidarité.

- **Profiter des taux bas pour investir dans une économie soutenable.** La soutenabilité des finances publiques doit s'articuler à une stratégie de création de richesses qui intègre les enjeux sociaux et environnementaux. Toutefois, l'investissement public ne suffira pas. L'État français doit orienter les investisseurs vers les marchés à fort potentiel écologique et de réduction des inégalités sociales.
- **La finance durable constitue un levier de mise en œuvre d'une transition écologique juste, ainsi que les financements innovants.** L'investissement socialement responsable (ISR) permet d'orienter l'épargne individuelle et collective vers la transition écologique et sociale. Le développement des obligations vertes (« green bonds ») et sociales (« social bonds ») peut jouer un rôle utile face aux besoins de financement mais devra faire l'objet d'une évaluation transparente et impliquant la société civile.
- **S'appuyer sur la nouvelle pratique de la BCE en revendiquant la reprise des dettes liées au coronavirus** et peser sur la répartition et l'utilisation de l'emprunt commun prévu dans le cadre du plan de relance Next Generation UE de la Commission européenne.
- **Mettre l'épargne au service d'une relance écologique et sociale** (investissement socialement responsable).
- **Réformer la fiscalité pour plus de justice sociale** : lutte contre l'optimisation fiscale; des revenus du capital soumis au même barème que les revenus du travail; un impôt unique progressif sur le capital; ajout d'une tranche de 50% au barème de l'impôt sur le revenu au-delà de 300 000 euros annuels; réforme des droits de successions et sur les donations pour mettre davantage à contribution les plus hauts patrimoines.
- **Promouvoir l'idée d'une taxe sur le carbone ajouté.**

■ Maîtriser et développer nos filières et services publics stratégiques

Une relocalisation aveugle des activités serait illusoire, voire dangereuse (manque de compétences, de matières premières, risques de repréailles économiques, etc.). Mais la France et l'Europe doivent se poser la question de ce qu'elles veulent/peuvent produire et quels sont les secteurs indispensables à l'amélioration de notre résilience pour demain. Cela nécessite d'arbitrer les questions de pouvoir d'achat, de diversification et de sécurisation des approvisionnements, de notre autonomie stratégique (nationale et européenne), dans des dimensions sectorielles et territoriales. En parallèle, il s'agit de développer les secteurs essentiels à la transition écologique et sociale: services publics et au public, rénovation thermique des bâtiments, transports (dont fret), énergie, alimentation/agroécologie, bois et forêt, batteries, eau, déchets, santé, restauration des écosystèmes. La maîtrise de nos filières stratégiques nécessitera en particulier une analyse stratégique et géopolitique des ressources nécessaires aux secteurs clefs pour construire un modèle économique durable et juste. Cela doit être pris en compte dans la construction de nos échanges commerciaux, qui devront mieux tenir compte des enjeux écologiques et de justice sociale.

* * *

Nous sommes entrés dans une période d'incertitude et de complexité. Crise sanitaire, crise écologique, crise économique et sociale, crise démocratique... Nous devons gérer de multiples risques en tenant compte de leurs interdépendances. Face à l'ampleur de la tâche, les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 universel offrent une grille de lecture qu'il importe de ne pas perdre de vue. En France, il s'agit de traduire concrètement les 6 enjeux prioritaires au cœur « des engagements des acteurs » :

1. Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous.
2. Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité.
3. S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable.
4. Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables.
5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale.
6. Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

L'une des leçons de la crise, c'est la nécessité de « réintroduire le long terme ». Par-delà les objectifs, il importe de définir ensemble les trajectoires, les étapes intermédiaires, les indicateurs de court, moyen et long terme qui orienteront les acteurs, dans le cadre **d'une conférence de la transformation écologique et sociale**. Donnons-nous cet horizon commun.

Face à la crise inédite que nous vivons et malgré les défis que nous allons devoir affronter, la CFDT n'entend pas céder à une forme de catastrophisme. Elle a la responsabilité de participer pleinement à construire un nouveau contrat écologique et social qui associe toutes les forces vives au niveau national et territorial, dans une période de gestion de risque. Avec son réseau unique de militants et d'adhérents, la CFDT a aussi la force de porter ce que vivent les travailleuses et travailleurs, afin d'y apporter des réponses.